

# Certificat OHADA

Acquis pédagogiques et chapitres · 4 modules · 12 chapitres · 130 h

Le programme est structuré en quatre modules. Pour chaque module, les acquis pédagogiques décrivent les objectifs et compétences attendus à l'issue de la validation des différents chapitres.

## 01 MODULE 01 Cadre institutionnel et activité commerciale

### ACQUIS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de ce module, vous maîtrisez le socle institutionnel de l'OHADA et le cadre du commerce. Vous savez identifier l'architecture du traité de Port-Louis, situer les acteurs (Conseil des ministres, Secrétariat permanent, CCJA, ERSUMA), articuler les Actes uniformes dans la hiérarchie des normes et appliquer le statut du commerçant, du fonds de commerce, des intermédiaires et des registres obligatoires (RCCM).

### CHAPITRES

Cadrage institutionnel OHADA

9 h

Droit commercial général

9 h

## 02 MODULE 02 Sociétés, sûretés et recouvrement

### ACQUIS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de ce module, vous savez constituer les sociétés commerciales (SARL, SA, SAS, SCS, SNC) et le GIE, distinguer le régime des sociétés coopératives, sélectionner les sûretés personnelles et réelles adaptées à chaque créance, et conduire les procédures simplifiées de recouvrement (injonction de payer, restitution) couplées aux voies d'exécution (saisies).

### CHAPITRES

Droit des sociétés commerciales et Groupement d'Intérêt Économique

18 h

Sociétés coopératives

9 h

Sûretés

10 h

Procédures simplifiées de recouvrement et voies d'exécution

13 h

## 03 MODULE 03 Procédures collectives et comptabilité

### ACQUIS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de ce module, vous savez engager les procédures préventives (règlement préventif) et collectives (redressement judiciaire, liquidation des biens) d'apurement du passif d'une entreprise en difficulté, et appliquer le cadre comptable opposable aux entreprises (AUDCIF) comme aux entités à but non lucratif (associations, ONG, fondations) selon leurs spécificités d'enregistrement et de reporting.

### CHAPITRES

Procédures collectives d'apurement du passif	13 h
Droit comptable et information financière	12 h
Système comptable des entités à but non lucratif	10 h

## 04 MODULE 04 Contrats et modes alternatifs

### ACQUIS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de ce module, vous appliquez le régime impératif des contrats de transport de marchandises par route, et vous conduisez un arbitrage (institutionnel CCJA ou ad hoc) ou une médiation, instruments désormais privilégiés par les entreprises de la zone pour éviter le contentieux étatique et préserver leurs relations d'affaires.

### CHAPITRES

Contrats de transport de marchandises par route	9 h
Droit de l'arbitrage	10 h
Droit de la médiation	8 h

**4**

MODULES

**12**

CHAPITRES

**130 h**

PRÉPARATION

